

Un grand silence

Écrit par Administrator
Dimanche, 27 Juin 2021 09:35 -

Quand ça commençait je mettais les mains sur mes oreilles mais souvent ça traversait mes mains et se glissait entre mes doigts comme un liquide empoisonné ou un serpent venimeux, j'avais envie de crier moi aussi pour surmonter le cri de l'autre mais quand je crie, Ben s'énerve, toutes ces bonnes femmes rien que des hystériques.

Ben tranchait on ne s'en mêle pas c'est pas nos oignons, c'est vrai ce sont d'abord ses oignons à elle et je pensais qu'elle devait les peler souvent à voir ses yeux rouges quand je la croisais dans l'escalier, même si elle tournait la tête pour qu'on les voie pas. Je me le disais à moi mais je ne le disais pas tout haut, sinon Ben s'énervait sur toutes ces bonnes femmes qui jacassent et racontent des histoires.

Maintenant Ben dit qu'Alain c'était pas vraiment un pote juste un voisin, et il me lance son regard genre toi surtout dis pas le contraire. Mais avant ils allaient souvent se taper des verres au bowling et bien sûr j'aurais pu en profiter pour aller boire un thé avec Lila ou au moins frapper à sa porte demander si elle n'avait besoin de rien, et maintenant je pourrais encore dire que c'est Ben qui me l'a interdit mais pas du tout, il n'a même pas eu besoin de me l'interdire, je ne l'ai pas fait c'est tout. Quand la police est venue la première fois, il était même pas là pour m'obliger à dire non j'ai rien vu rien entendu, pourtant c'est bien ce que j'ai dit à la jeune policière qui a pris note puis est partie. La deuxième fois c'était une autre, plus âgée, et j'ai répété la même chose même si elle m'a regardée comme si elle me croyait pas. J'espère que je vais pas avoir des problèmes, après ce qui s'est passé, mais on peut pas obliger les gens à voientendre, si ? Non assistance à personne à danger, s'emporte Ben, mais comment on aurait pu savoir qu'il y avait danger ? Lui il voyait même pas qu'il y avait deux personnes. Seul Alain existait pour lui.

Ben n'a même pas voulu qu'on aille à l'enterrement et le procès, on le lira bien dans le journal. Pourvu qu'on ne soit pas cités comme témoins, dit Ben. On n'a rien à dire. Témoins de moralité, a dit l'avocate, mais comment témoigner de la moralité de quelqu'un qu'on connaît à peine ? Vous étiez bien là quand la police est venue, plus d'une fois, n'est-ce pas ? insiste-t-elle. Mais c'est pas nous qui avons appelé les agents, elle n'a qu'à demander aux voisins que le bruit gênait, j'imagine que c'est pour ça qu'ils ont téléphoné. Tapage nocturne. Drôle d'expression, je me dis, comme si taper dans la nuit était plus grave que taper sur une femme, mais je garde cette réflexion pour moi. Comme beaucoup d'autres réflexions d'ailleurs, si bien que certains doivent penser que je ne réfléchis pas du tout.

Quand c'est arrivé j'étais seule à la maison, Ben était au boulot ou au bistrot, il ne me raconte

Un grand silence

Écrit par Administrator

Dimanche, 27 Juin 2021 09:35 -

pas tout et ce n'est pas à moi de le surveiller. J'ai soudain entendu un grand silence, c'est bizarre à dire comme ça, mais c'est exactement ce que j'ai entendu, je l'ai dit à la police : un grand silence. Le bruit on s'habitue, même les cris quand ils ne sont pas trop forts, c'est quand ça s'arrête qu'enfin on entend quelque chose. Les cris ont soudain cessé, il y a eu le bruit d'un objet tombant sur le sol au-dessus de ma tête, puis plus rien. Plus tard j'ai su que c'était un couteau, un grand couteau qu'Alain avait reçu en cadeau, parce qu'il était chasseur. Celui qui le lui a offert n'a sûrement pas pensé qu'il finirait comme ça, en arme du crime, il pouvait pas savoir, c'est comme nous. Ben a acheté le même genre de couteau, mais il ne s'en est jamais servi, je l'ai rangé tout au fond d'une armoire et je prie pour qu'il y reste jusqu'à la fin de mes jours.

J'étais soulagée qu'on n'aille pas à l'enterrement et je n'irai pas non plus voir Lila en prison. Quand Ben la traite de salope je ne dis rien. Mais j'espère que le jury retiendra la légitime défense, comme le dit l'avocate dans les journaux. Je l'espère vraiment.

AFP, 28 octobre 2014

L'homme a battu et violé pendant des années sa femme et ses filles. Le fils de la famille, également victime de violences de la part de son père, s'est suicidé.

Une femme qui avait tué son mari en 2012 après plusieurs dizaines d'années d'un enfer conjugal fait de coups et d'abus sexuels de ses propres filles, a été condamnée mardi à dix années de réclusion par la cour d'assises du Loiret. L'avocate générale avait requis entre douze et quatorze ans de prison, mais sans retenir la préméditation contre Jacqueline Sauvage, 65 ans, initialement mise en examen pour assassinat, qui a tiré trois coups de fusil dans le dos de son mari le 10 septembre 2012.

Un grand silence

Écrit par Administrator

Dimanche, 27 Juin 2021 09:35 -

Lors de l'audience entamée vendredi, les filles de la victime ont témoigné violemment à charge contre leur père, entrepreneur d'une société de transport, mort à 65 ans. «Notre père est décédé et pour moi, c'est un soulagement», a déclaré l'une d'elles, violée à l'âge de 16 ans et victime de graves violences alors qu'elle était devenue une adulte.

«Il était sans pitié, c'était plus fort que lui», a ajouté sa sœur aînée. «Il m'a détruite intérieurement, je n'arrive pas à tourner la page», a ajouté la troisième. Toutes trois ont été violées, battues comme l'était leur mère. Leur frère, également victime des violences de son père, s'est suicidé la veille du jour où leur mère a finalement tué son mari.

Au cœur de l'audience, la présidente de la cour, Catherine Paffenhoff, a en revanche longuement questionné la passivité de l'épouse face à ce mari tyran, gros consommateur d'alcool, la non-dénonciation des coups, des incestes. «On avait peur de lui, il nous terrifiait», a répondu l'une de ses filles.

[AFP](#), 26 juin 2021

Valérie Bacot a été reconnue coupable d'"assassinat" par la cour d'assises de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), vendredi 25 juin, pour avoir tué son mari violent et proxénète en 2016. Elle a été condamnée à quatre ans de prison, dont trois avec sursis, et est

Un grand silence

Écrit par Administrator

Dimanche, 27 Juin 2021 09:35 -

ressortie libre. Le ministère public avait demandé vendredi la clémence pour Valérie Bacot, qui encourait la perpétuité, et une condamnation sans réincarcération tenant compte du fait qu'elle avait été "une victime" de son mari et que ses quatre enfants avaient "besoin" de l'accusée. Celle-ci a déjà effectué un an de détention provisoire d'octobre 2017 à octobre 2018.

"C'était elle ou lui", a justifié son avocate Janine Bonaggiunta durant l'audience. "Je ne vois pas aujourd'hui comment la société peut condamner Valérie Bacot", a abondé l'autre membre de sa défense, Nathalie Tomasini, cette dernière estimant que sa cliente était sous "emprise". "On était dans ce qu'on appelle l'abolition du discernement au moment de passer à l'acte. Ces femmes n'ont pas d'autre possibilité que de tuer pour ne pas mourir, elles et leurs enfants. Mais il n'y a pas de prise de décision, c'est un geste automatique", a-t-elle déclaré, espérant que la loi française évolue pour mieux prendre en compte ce phénomène, comme c'est le cas au Canada

À 12 ans, la jeune fille a été violée une première fois par Daniel Polette, qui était alors l'amant de sa mère. Condamné et incarcéré en 1996, l'homme avait été pourtant autorisé, dès sa sortie de prison en 1997, à réintégrer le domicile familial. Tombée enceinte de lui à 17 ans, Valérie Bacot est partie s'installer avec "Dany", expliquant cette décision par le besoin d'offrir un "père" à son enfant qu'elle voulait garder.

Durant son témoignage à la barre, elle a décrit comment son mari l'a plusieurs fois menacée avec une arme, lui assurant que, "la prochaine fois, il ne la louperait pas". L'homme alcoolique et violent l'a prostituée pendant quatorze ans à l'arrière de la 806 familiale, exigeant de son épouse qu'elle porte une oreillette afin de pouvoir entendre les "instructions" de son mari qui guidait la passe.

Valérie Bacot, souvent surnommée "la nouvelle Jacqueline Sauvage", a finalement tué Daniel Polette le 13 mars 2016 d'une balle dans la nuque après plus de vingt-quatre ans de viols, violences et de prostitution contrainte. Le déclencheur a été la peur que sa fille Karline subisse le même sort, après que son père lui a demandé "comment elle était sexuellement". "Je voudrais dire pardon à mes enfants pour ce que je leur ai fait endurer. Pardon à ses enfants à lui. Pardon à sa famille. A ses ex-compagnes", a-t-elle dit à la barre.

Un grand silence

Écrit par Administrator

Dimanche, 27 Juin 2021 09:35 -
